

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 8.4

Date de révision 30.05.2022

Date d'impression 01.06.2023

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateurs de produit**

Nom du produit	:	DIAMINO-1,3-PROPANE POUR LA SYNTHÈSE
Code Produit	:	8.08272
Code produit	:	808272
Marque	:	Millipore
No REACH	:	Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure
No.-CAS	:	109-76-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produit chimique pour la synthèse

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Merck Life Science BV/SRL Brusselsesteenweg 288 B-3090 OVERIJSE
Téléphone	:	+32 (0)3 899-1301
Fax	:	+32 (0)3 899-1311
Adresse e-mail	:	servicetechnique@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence	:	+(32) 28 083237 (CHEMTREC) 070 245245 (Anti-poison centre)
--------------------------	---	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Liquides inflammables (Catégorie 3), H226
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux (Catégorie 1), H290
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 2), H310
Corrosion cutanée (Catégorie 1), H314
Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318
Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1), H334
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Conseils de prudence	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Informations Additionnelles sur les Dangers	aucun(e)

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	
H310	Mortel par contact cutané.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Conseils de prudence
P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations
Additionnelles sur les
Dangers

aucun(e)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Formule : C₃H₁₀N₂
Poids moléculaire : 74,12 g/mol
No.-CAS : 109-76-2
No.-CE : 203-702-7

Composant	Classification	Concentration
Trimethylenediamine		
No.-CAS : 109-76-2 No.-CE : 203-702-7	Flam. Liq. 3; Met. Corr. 1; Acute Tox. 4; Acute Tox. 2; Skin Corr. 1B; Eye Dam. 1; Resp. Sens. 1; Skin Sens. 1; H226, H290, H302, H310, H314, H318, H334, H317	<= 100 %
Dipropylenetriamine		
No.-CAS : 56-18-8 No.-CE : 200-261-2 No.-Index : 612-063-00-7	Acute Tox. 4; Acute Tox. 1; Acute Tox. 3; Skin Corr. 1A; Skin Sens. 1A; Muta. 2; STOT RE 2; H302, H330, H311, H314, H317, H341, H373	>= 0,1 - < 1 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂) Mousse Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Oxydes d'azote (NO_x)

Combustible.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
azote oxydes

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemizorb®. Eliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Pas de récipients en métal.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Classe de stockage

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 3: Liquides inflammables

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).
Contact total

Matériel: Viton®

épaisseur minimum: 0,7 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).
Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,4 mm

Délai de rupture: 60 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Protection du corps

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Protection respiratoire

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|------------------|--------------------|
| a) Etat physique | liquide |
| b) Couleur | incolore, à, jaune |

c) Odeur	type amine
d) Point de fusion/point de congélation	Point de fusion: -12 °C
e) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	139,3 °C à 1.013,3 hPa
f) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
g) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite d'explosivité, supérieure: 15,2 % (v) Limite d'explosivité, inférieure: 2,8 % (v)
h) Point d'éclair	50 °C - DIN 51755 Part 1
i) Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
j) Température de décomposition	Donnée non disponible
k) pH	> 12 à 100 g/l à 20 °C
l) Viscosité	Viscosité, cinématique: Donnée non disponible Viscosité, dynamique: 1.832 mPa.s à 20 °C, 1,192 mPa.s à 40 °C
m) Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
n) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -1,05 à 25 °C - OCDE ligne directrice 107 - Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
o) Pression de vapeur	5,8 hPa à 25 °C - OCDE ligne directrice 104
p) Densité	0,88 gcm ³ à 20 °C - DIN 51757, 0,86 gcm ³ à 40 °C - DIN 51757
Densité relative	Donnée non disponible
q) Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
r) Caractéristiques de la particule	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	non

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Attention! Au contact des nitrites, des nitrates, de l'acide nitreux, risque de libération de nitrosamines!

Possibilité de réactions violentes avec :

Oxydants forts

acides

Réactions exothermiques avec :

Anhydrides d'acide

halogénures d'acides

10.4 Conditions à éviter

Éviter l'humidité.

Chauffage.

10.5 Matières incompatibles

Métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Estimation de la toxicité aiguë Oral(e) - 314,14 mg/kg

(Méthode de calcul)

DL50 Oral(e) - Rat - mâle - 311 mg/kg (Trimethylenediamine)

(OCDE ligne directrice 401)

Estimation de la toxicité aiguë Inhalation - 4 h - > 5 mg/l - poussières/brouillard (Méthode de calcul)

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - > 17,63 mg/l - vapeur

(Trimethylenediamine)

(OCDE Ligne directrice 433)

Estimation de la toxicité aiguë Dermale - 179,58 mg/kg

(Méthode de calcul)

DL50 Dermale - Lapin - mâle - 178 mg/kg (Trimethylenediamine)

(OCDE ligne directrice 402)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Étude in vitro (Trimethylenediamine)

Résultat: Provoque des brûlures.

(OCDE ligne directrice 435)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin (Trimethylenediamine)

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

(OCDE ligne directrice 405)

Provoque de graves lésions des yeux. (Trimethylenediamine)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation - Cochon d'Inde (Trimethylenediamine)

Résultat: positif
(OCDE ligne directrice 406)
Remarques: (par analogie aux composés similaires)
Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Diaminéthylène
Expérience chez l'homme - Humain (Trimethylenediamine)
Résultat: positif
Remarques: (par analogie aux composés similaires)
(ECHA)
Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes : Diaminéthylène

Mutagénicité sur les cellules germinales

Type de Test: Test de Ames
(Trimethylenediamine)
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Type de Test: Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.
(Trimethylenediamine)
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
(Trimethylenediamine)
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Oral(e) - 3 Mois - Dose sans effet toxique observé - 22,6 mg/kg - Dose la plus faible avec effet toxique observé - 117 mg/kg (Triméthylènediamine)

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Inhalation (vapeur) - 6 sem. - Dose sans effet toxique observé - 48 mg/kg - Dose la plus faible avec effet toxique observé - 107 mg/kg (Triméthylènediamine)

Toxicité à dose répétée - Souris - mâle - Dermale - Dose sans effet toxique observé - 8,3 mg/kg

Remarques: (ECHA)
(Triméthylènediamine)

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée (Triméthylènediamine)

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. (Triméthylènediamine)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons Essai en statique CL50 - *Leuciscus idus*(Ide) - > 100 mg/l - 96 h (Triméthylènediamine) (DIN 38412 partie 15)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Essai en statique CE50 - *Daphnia* (Daphnie) - 27 mg/l - 48 h (Triméthylènediamine) (Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.)

Toxicité pour les algues Essai en statique CE50r - *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes) - 175,1 mg/l - 72 h (Triméthylènediamine) (DIN 38412)

Essai en statique NOEC - *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes) - >= 500 mg/l - 72 h (Triméthylènediamine) (DIN 38412)

Toxicité pour les bactéries Essai en statique CE50 - boue activée - > 1.000 mg/l - 0,5 h (Triméthylènediamine) (OCDE Ligne directrice 209)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 14 jr (Triméthylènediamine)
Résultat: 96 % - Facilement biodégradable.
(OCDE Ligne directrice 301 A)

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) 326 mg/g (Triméthylènediamine)
Remarques: (Fiche de données de sécurité extér.)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Neutralisation avant évacuation dans les eaux d'égout.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires. Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 3286

IMDG: 3286

IATA: 3286

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Trimethylenediamine)

IMDG: FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, CORROSIVE, N.O.S. (1,3-diaminopropane)

IATA: Flammable liquid, toxic, corrosive, n.o.s. (1,3-diaminopropane)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3 (6.1, 8)

IMDG: 3 (6.1, 8)

IATA: 3 (6.1)(8)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Polluant marin: non

IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

: LIQUIDES INFLAMMABLES

Autres réglementations

Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma t réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le

document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.